

# Lot 1

## 5.5 pièces



Les surfaces et le mobilier indiqués sur les plans sont donnés à titre indicatif uniquement et ne sont en aucun cas contractuels. Les architectes et la DT se réservent la possibilité de changer le plan, dans la mesure où il s'agit de modifications devenues nécessaires par des impératifs techniques, architecturaux ou légaux.

# Rez de jardin



Lot 1  
5.5 pièces



Chambres

4

Salles de bain

3

Surface habitable

185,7 m<sup>2</sup>

Surface terrasses

89,6 m<sup>2</sup>

Surface jardin

235,0 m<sup>2</sup>

Surface PPE pondérée

240,5 m<sup>2</sup>

Stationnement

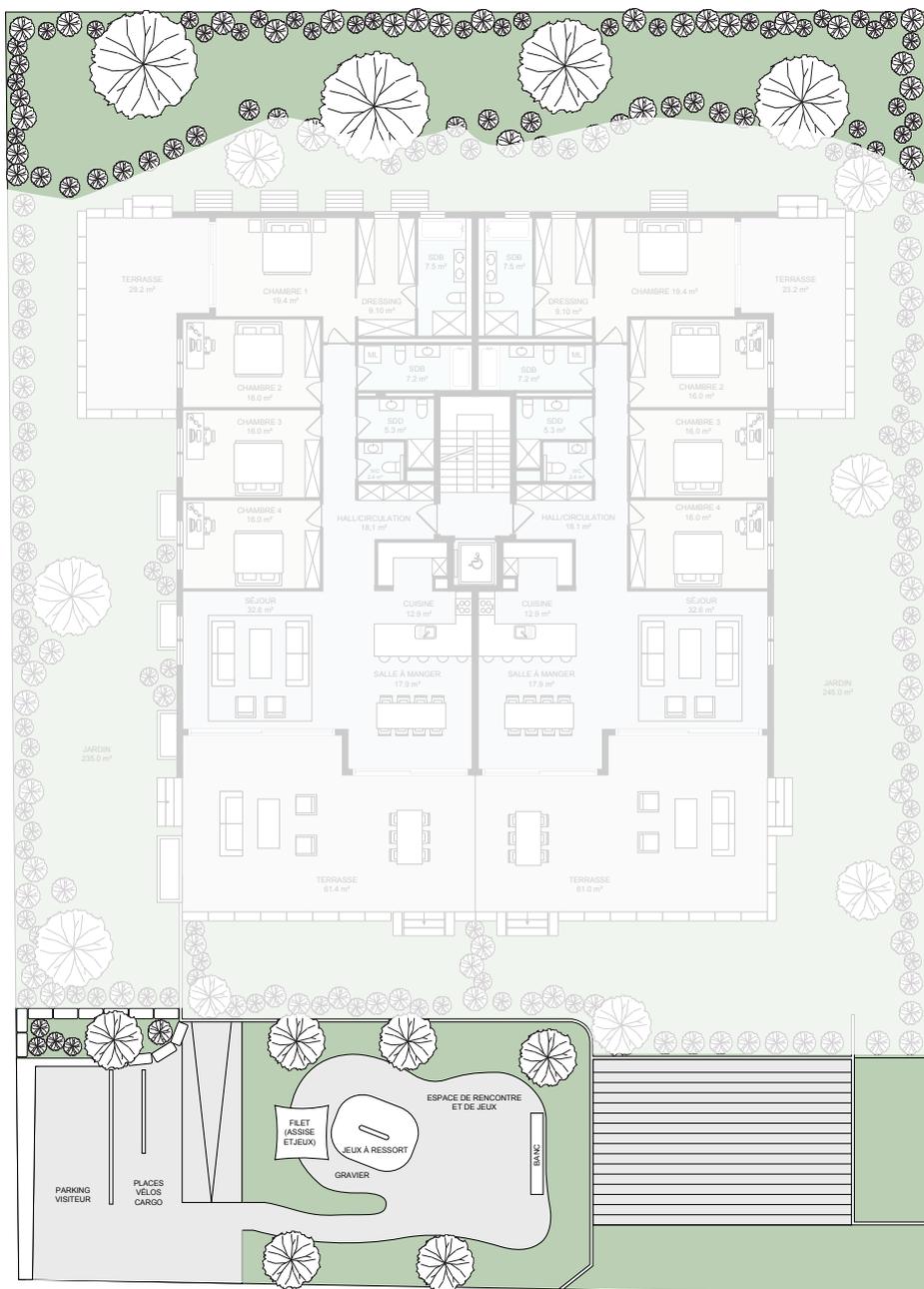
2 places

Les surfaces et le mobilier indiqués sur les plans sont donnés à titre indicatif uniquement et ne sont en aucun cas contractuels. Les architectes et la DT se réservent la possibilité de changer le plan, dans la mesure où il s'agit de modifications devenues nécessaires par des impératifs techniques, architecturaux ou légaux.

# Espaces communs



Lot 1  
5.5 pièces



Chambres

4

Salles de bain

3

Surface habitable

185,7 m<sup>2</sup>

Surface terrasses

89,6 m<sup>2</sup>

Surface jardin

235,0 m<sup>2</sup>

Surface PPE pondérée

240,5 m<sup>2</sup>

Stationnement

2 places



Les surfaces et le mobilier indiqués sur les plans sont donnés à titre indicatif uniquement et ne sont en aucun cas contractuels. Les architectes et la DT se réservent la possibilité de changer le plan, dans la mesure où il s'agit de modifications devenues nécessaires par des impératifs techniques, architecturaux ou légaux.

# Sous-sol



Lot 1  
5.5 pièces



Chambres

4

Salles de bain

3

Surface habitable

185,7 m<sup>2</sup>

Surface terrasses

89,6 m<sup>2</sup>

Surface jardin

235,0 m<sup>2</sup>

Surface PPE pondérée

240,5 m<sup>2</sup>

Stationnement

2 places

Les surfaces et le mobilier indiqués sur les plans sont donnés à titre indicatif uniquement et ne sont en aucun cas contractuels. Les architectes et la DT se réservent la possibilité de changer le plan, dans la mesure où il s'agit de modifications devenues nécessaires par des impératifs techniques, architecturaux ou légaux.



Les surfaces et le mobilier indiqués sur ce plan sont donnés à titre indicatif uniquement et ne sont en aucun cas contractuels. Les architectes et la DT se réservent la possibilité de changer le plan, dans la mesure où il s'agit de modifications devenues nécessaires par des impératifs techniques, architecturaux ou légaux.